

**PROCES-VERBAL**  
**Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'École**  
**- Année scolaire 2016 - 2017 -**

Académie	Rouen
Département	Eure
Commune	SAINT GERMAIN SUR AVRE
École maternelle ou élémentaire	MAURICE MARY
N°UAI	0270885R

<b>Participation</b>	
Nombre d'inscrits	186
Nombre de votants	93
Nombre de bulletins blancs ou nuls	7
Nombre de suffrages exprimés (S)	86
Taux de participation	50.00%

<b>Résultats</b>	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	5
Quotient (S/N)	17.20

**Répartition détaillée des sièges**

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.						
P.E.E.P.						
U.N.A.A.P.E.						
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES						
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC	5	86	5		5	5
LISTES D'UNION						
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>86</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

Nombre de sièges pourvus	5
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

## CANDIDATS PROCLAMÉS ÉLUS TITULAIRES-SUPPLÉANTS

• Nom Prénom	• Liste	• Qualité

- Le procès-verbal est affiché dans un lieu facilement accessible au public.
- Une copie est conservée dans l'école.

Fait à ....., le

Le président du bureau de vote  
(Signature)

Les membres du bureau de vote  
(Signatures)